
Fédération de Squash Luxembourgeoise

ANNUAIRE FÉDÉRAL

2015/2016



Luxembourg National Teams in Ljubljana

B.P.1255
L - 1012 Luxembourg



Internet : www.fsl.lu

email : contact@fsl.lu

PRÉFACE – LE MOT DU PRESIDENT

Chers squasheurs,

La nouvelle saison arrive et je tiens à tous vous souhaiter beaucoup de succès et d'amusement au cours de la saison. La Fédération s'efforcera, comme d'habitude, de mettre en place l'organisation nécessaire pour que tout se déroule de façon optimale.

La saison écoulée fut intéressante et pleine d'évènements pour la majorité des «squasheurs» au Luxembourg, grâce aux efforts des bénévoles de la fédération et des clubs. Je tiens tout particulièrement à remercier Steve Kaiser, président sortant, Matthew Radley, vice-président sortant, Éric Pécheur, ainsi que Tony Nightingale, le président du comité des jeunes pour le travail rendu pendant la saison. Éric notamment pour ses efforts à la tête de la Commission Technique qui gère la plupart des activités "visibles" (championnats, coupes, licences...) et Tony pour son investissement et enthousiasme pour les jeunes. En dernier lieu, je voudrais remercier Daniel Verhoeven pour son travail en tant que coach national de nos équipes hommes et femmes.

La saison s'est terminée par une victoire de Sandweiler en championnat contre Pétange, où le dernier jeu dans le dernier match fût décisif ! Sandweiler a également remporté la coupe contre Pétange. Les titres de Champions nationaux reviennent à Dany Hutchines et Sandra Denis, et ceux de Champions fédéraux à Nathan Sneyd et Sandra Denis. L'équipe nationale hommes a terminé 9ème en Division 3 aux championnats d'Europe des nations à Ljubljana et l'équipe dames 5ème. L'entraînement des cadres nationaux et des jeunes a été assuré par Daniel Verhoeven. L'entraînement des équipes nationales sera dorénavant assuré par Mark Burke.

Chez les jeunes, les activités gérées par le CdJ ont continué à apporter des progrès importants. Nos juniors ont participé à de nombreux tournois internationaux au cours de la saison. La 4ème édition du tournoi international juniors organisé à Luxembourg sous l'égide de la fédération européenne, le «Luxembourg Junior Open», fût de nouveau un grand succès avec une participation importante dont deux joueurs venant du Canada. Le site internet du tournoi, mis en place par AMS Systems (www.ljopen.lu), donne toutes les informations sur le tournoi. Un grand merci à tous les bénévoles qui ont contribué à ce succès.

En ce qui concerne la nouvelle saison, il faut souligner une participation record, avec 32 équipes engagées, preuve du dynamisme de nos clubs ! Bravo !

Encore un grand merci à tous les bénévoles et à tous les joueurs!

Jess Have

Président FSL

Septembre 2015

PRÉFACE – LE MOT DU PRÉSIDENT	1
ORGANISATION FSL	3
CLUBS AFFILIÉS	4
DATES DE TOURNOIS ANNONCÉS.....	16
COUPE DE LUXEMBOURG 2015 / 2016	17
CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES 2015 / 2016	18
CLASSEMENT INTERNE DES JOUEURS PAR CLUBS	21
TRANSFERTS.....	25
CLUBS ET TERRAINS DE JEUX	25
TRANSMISSION DES RÉSULTATS	25
RÈGLEMENT CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES	26
RÈGLEMENT LICENCES.....	31
RÈGLEMENT CLASSEMENT FSL	33
RÈGLEMENT COUPE DE LUXEMBOURG	35
RÈGLEMENT DE BASE TOURNOIS FSL	36
MANUEL DU PARFAIT CAPITAINE	37
NUMEROS UTILES	38
CENTRES MEDICOS AGRÉES AU LUXEMBOURG	39
CONTRÔLES ANTI-DOPAGE	39
PALMARES	40

ORGANISATION FSL

Conseil d'Administration	Président :	HAVE, Jess
	Secrétaire :	GUYOT, François
	Trésorier :	ROADWAY, Adrian
	Vice-président :	BIDOLI, Adriano
	Président CT :	PÉCHEUR, Eric
	Autres membres :	KRAMER, Marcel SCHMIDT, Jean-Claude VERHOEVEN, Daniel
Commission Technique	Président :	PÉCHEUR, Eric
	(licences, médicos, résultats & classements)	
	Arbitrage :	MARINHO, Arnaud
	Autres membres :	VERHOEVEN, Daniel GREGORIUS, Germain DARLINGTON, Keith WEARE, Chris KOCAN, Jérémy
Site FSL	Webmaster :	KRAMER, Marcel
	Email :	contact@fsl.lu
Commission Sportive	Entraîneur FSL :	BURKE, Mark
	Capitaine Hommes :	KAISER, Daniel
	Capitaine Dames :	DENIS, Sandra
Tribunal	Membres :	HOOGEWERF, Francis
		WATSON, Jerry
		ERPELDING, Frank
		KIEFFER, Georges
		KIEFFER, Philippe

CLUBS AFFILIÉS

ANGELS SQUASH CLUB

(ANG)

Adresse c/o HAVE, Jess
15, rue Charles de Gaulle
L - 8322 Olm
Fax bureau : 43 03 27 90
Tél privé : 39 91 78
Tél bureau : 43 03 29 39
Mobile : 621 28 19 83
Jhave@mac.com

Site internet www.angelssquash.net

Comité

Président : HAVE, Jess
Jhave@mac.com

Secrétaire :	EDWARDS, Richard	Tél bur. :	44 99 14 449
	richard.edwards@ing.lu	Tél privé :	29 02 86
	rhc.edw@gmail.com	Mobile :	691 29 02 87

Trésorier :	HILL Jonathan		
	hilljo@internet.lu	Mobile :	691 65 61 82

Capitaines des équipes

1, 2, 3, 4

DARLINGTON, Keith	Tél bur. :	34 13 42 497
keith.darlington@schroders.com	Mobile :	691 841 303

OU

MASSET, Eric	Tél. bur. :	26 816 277
emasset@champ.aero	Mobile :	691 75 88 53

Terrain de jeu Top Squash
25, rue de la Gare
L-5218 Sandweiler
Tél. 35 71 81

(7 courts)

AREL SQUASH CLUB

(ARL)

Adresse 115 rue de la Meuse
B-6700 Arlon

Site Internet www.arelsquash.be

Comité

Président: SCHMETZ, Marc Tél bur. : 26 00 72 26
marc@schmetz.be Mobile : (32) 497 53 04 70

Secrétaire : GOOSSE, Géraldine Mobile : (32) 496 62 59 33
geraldinegoosse@tvcablenet.be

Trésorier : DELCOUR, Tristan Mobile : 621 193 522
tristan.delcour@sogeti.lu

Capitaines des équipes

1, 2, 3, 4
DELCOUR, Tristan Mobile : 621 193 522
tristan.delcour@sogeti.lu

Terrain de jeu Top Squash
25, rue de la Gare
L-5218 Sandweiler
Tél. 35 71 81

(7 courts)

BASTOGNE SQUASH CLUB

(BAS)

Adresse

Domaine de Renvall
1 Route de Marche
B-6600 Bastogne
Tél : (32) 61 21 71 51

Comité

Président:

GEORIS, Pierre
georis-horman@skynet.be

Tél privé : (32) 61 21 60 07
Mobile : (32) 472 85 38 82

Secrétaire:

WIRIX, Peter
peterwirix@yahoo.fr

Tél bur. : 95 95 24 93
Tél privé : (32) 61 21 64 39

Trésorier:

VIENNE, Philippe
philippe.vienne@skynet.be

Tél bur. : 22 39 491
Tél privé : (32) 61 26 70 77
Mobile : 621 29 44 85

Capitaines des équipes

1. GEORIS, Pierre
info@gh-a.be

Tél privé : (32) 61 21 60 07
Mobile : (32) 472 85 38 82

Terrain de jeu

Domaine de Renvall
1 Route de Marche
B-6600 Bastogne
Tél : (32) 61 21 71 51

(2 courts)

BIL SQUASH CLUB

(BIL)

Adresse c/o COLART, Marc
69 Route d'Esch
L-2953 Luxembourg
Fax : 45 90 41 35

Comité

Président: COLART, Marc
marc.colart@bil.com

Tél bur. : 45 90 41 35
Mobile : 621 29 83 26

Secrétaire : COLART, Marc
marc.colart@bil.com

Tél bur. : 45 90 41 35
Mobile : 621 29 83 26

Trésorier : DASSONVILLE, France
france.dassonville@bil.com

Tél bur. : 45 90 68 61

Terrain de jeu CK Center, Kockelscheuer
(8 courts)

Communities Squash Club

(CSC)

Adresse Communities Squash Club
c/o M. Steve ATKINSON
Parlement européen
TOUA 10A013
L - 2929 Luxembourg-Kirchberg
Tel. : 43 00 23

Comité

Présidente: ATKINSON, Steve Mobile : 621 131 270
stephen.atkinson@europarl.europa.eu

Secrétaire: BROSSA PALET, Antoni Mobile : 621 767 146
antoni.brossa-palet@publications.europa.eu

Trésorière: GOLANSKA, Katarzyna Mobile : 691 319 131
katarzyna.golanska@europarl.europa.eu

Terrain de jeu Commission européenne
Bâtiment Jean Monnet
Centre de Santé
Luxembourg

Adresse E.I.B. (European Investment Bank)
100, Bld Konrad Adenauer
L-2950 Luxembourg Kirchberg
Tél : 43 79 1
EIBSquashClub@eib.org

Comité

Président: ROSSER, Andrew Mobile : 621 362 551
a.rosser@eib.org

Secrétaire: BERG, Martin Tél bur. : 43 79 86 059
m.berg@eib.org Mobile : 621 200 811

Trésorière: JUAN, Isabel Tél bur. : 43 79 896 56
juan@eib.org Mobile : 621 700 441

Capitaines des équipes

1 & 2 SORRELL, Damien Tél bur. : 43 79 830 18
sorrell@eib.org Mobile : 621 345 898

Terrain de jeu E.I.B. (European Investment Bank)
100, Bld Konrad Adenauer
L-2950 Luxembourg Kirchberg
Tél.: 43 79 1

(2 courts)

ETTELBRÜCK SQUASH CLUB

(ETT)

Adresse
Squash Club Ettelbrück
Hall Omnisport du Deich
Rue du Deich
L-9012 Ettelbrück
Tél : 81 91 81 251

Site Internet www.sce.lu

Comité

Président: KRAMER, Marcel Tél privé : 81 09 36
 marcel.kramer@education.lu Mobile : 691 81 09 36

Trésorier: VÖLKENING, Thomas Tél privé : 26 80 03 70
 thomas.volkening@education.lu Mobile : 621 78 18 32

Capitaines des équipes

1 & 2

VÖLKENING, Thomas Mobile : 621 78 18 32
thomas.volkening@education.lu

Terrain de jeu Hall Omnisports du Deich
 L-9012 Ettelbrück
 Tél : 81 91 81 251

(3 courts)

G SQUASH CLUB

(GSC)

Adresse G Squash Club
c/o David Widart
23, Rue de Berlaymont
B-6700 Arlon
Belgique

Comité

Président: WIDART, David Mobile : 621 261 911
davidwidart@hotmail.com

Secrétaire : VAN WILDERODE, Philippe Mobile : 621 32 66 83
philippe.vanwilderode@gmail.com

Trésorier : DEBRUYNE, Olivier Mobile : 621 326 684
olivier@gng.gg

Capitaines des équipes

1, 2 & 3

WIDART, David Mobile : 621 261 911
davidwidart@hotmail.com

ou

DEBRUYNE, Olivier Mobile : 621 326 684
olivier@gng.gg

Terrain de jeu CK Center, Kockelscheuer
(8 courts)

SQUASH MONT-SAINT-MARTIN

(MSM)

Adresse c/o GRISEL, Ghislain
8, rue Gambetta
F-54350 Mont-Saint-Martin
Mobile : (33) 671 79 75 35
kichous@free.fr
g.grisel@seconsult.lu

Site Internet www.msmsquash.net

Comité

Président: GRISEL, Ghislain voir ci-dessus

Secrétaire: PIERRE, Kevin Mobile : (33) 673 24 45 79
perrethinaikos@hotmail.fr

Trésorier: LHUILLIER, Denis Mobile : (33) 680 66 12 37
luillierde@wanadoo.fr

Capitaines des équipes

1, 2, 3 & 4. GRISEL, Ghislain voir ci-dessus

Terrain de jeu Complexe Sportif du Plateau Terres de Mercy
61bis, rue de la Forêt
F-54350 Mont-Saint-Martin
Tél. (33) 3 82 25 47 75
(voir plan d'accès sur le site www.fsl.lu)

(2 courts)

PÉTANGE SQUASH CLUB

(PET)

Adresse

Squash Club Pétange
c/o Germain Gregorius
1B, rue de l'Eglise
L-4870 Lamadeleine

Comité

Président:

GALANO, Lucien
lgalano@acslux.lu
galano@pt.lu

Mobile : 691 63 02 01

Secrétaire:

GREGORIUS, Germain

Mobile : 621 28 65 88

Trésorier:

STEIN, Marion

Capitaines des équipes

1, 2, 3, 4, & 5 GREGORIUS, Germain Mobile : 621 28 65 88
gschwing@pt.lu

ou GALANO, Lucien

Mobile : 691 63 02 01

Terrain de jeu

Centre sportif « Bim Diederich » de Pétange
46, rue Pierre Hamer
L-4737 Pétange

(4 courts)

PAUL WURTH SQUASH

(PWU)

Adresse c/o Paul Wurth SA
32 rue d'Alsace
L-1122 Luxembourg

Comité

Président:	KOCAN, Jérémy jeremy.kocan@paulwurth.com jeremy.kocan@gmail.com	Tél bur. : 49 70 22 94 Mobile : 621 152 511
-------------------	---	--

Secrétaire :	JASSIN, Frédéric frederic.jassin@paulwurth.com	Tél bur. : 49 70 23 95
---------------------	--	------------------------

Trésorier :	BIDOLI, Adriano adriano.bidoli@paulwurth.com	Tél bur. : 49 70 26 72 Mobile : 621 500 427
--------------------	---	--

Capitaines des équipes

1 & 2. KOCAN, Jérémy jeremy.kocan@paulwurth.com jeremy.kocan@gmail.com	Tél bur. : 49 70 22 94 Mobile : 621 152 511
---	--

Terrain de jeu CK Center, Kockelscheuer
(8 courts)

SQUASH CLUB SANDWEILER

(SCS)

Adresse
Squash Club Sandweiler
25, rue de la Gare
L-5218 Sandweiler
Fax : 35 76 09

Comité

Président: PÉCHEUR Eric Mobile : 621 36 38 91
pecheureric@yahoo.fr

Secrétaire: GUYOT François
francois.guyot@lu.pwc.com

Trésorier: EGER, Philippe Mobile : 621 59 76 39
philippe.eger@bbh.com

Capitaines des équipes

1, 2, 3, 4, 5
PÉCHEUR, Eric Mobile : 621 36 38 91
pecheureric@yahoo.fr

Terrain de jeu
Top Squash
25, rue de la Gare
L - 5218 Sandweiler
Tél : 35 71 81

(7 courts)

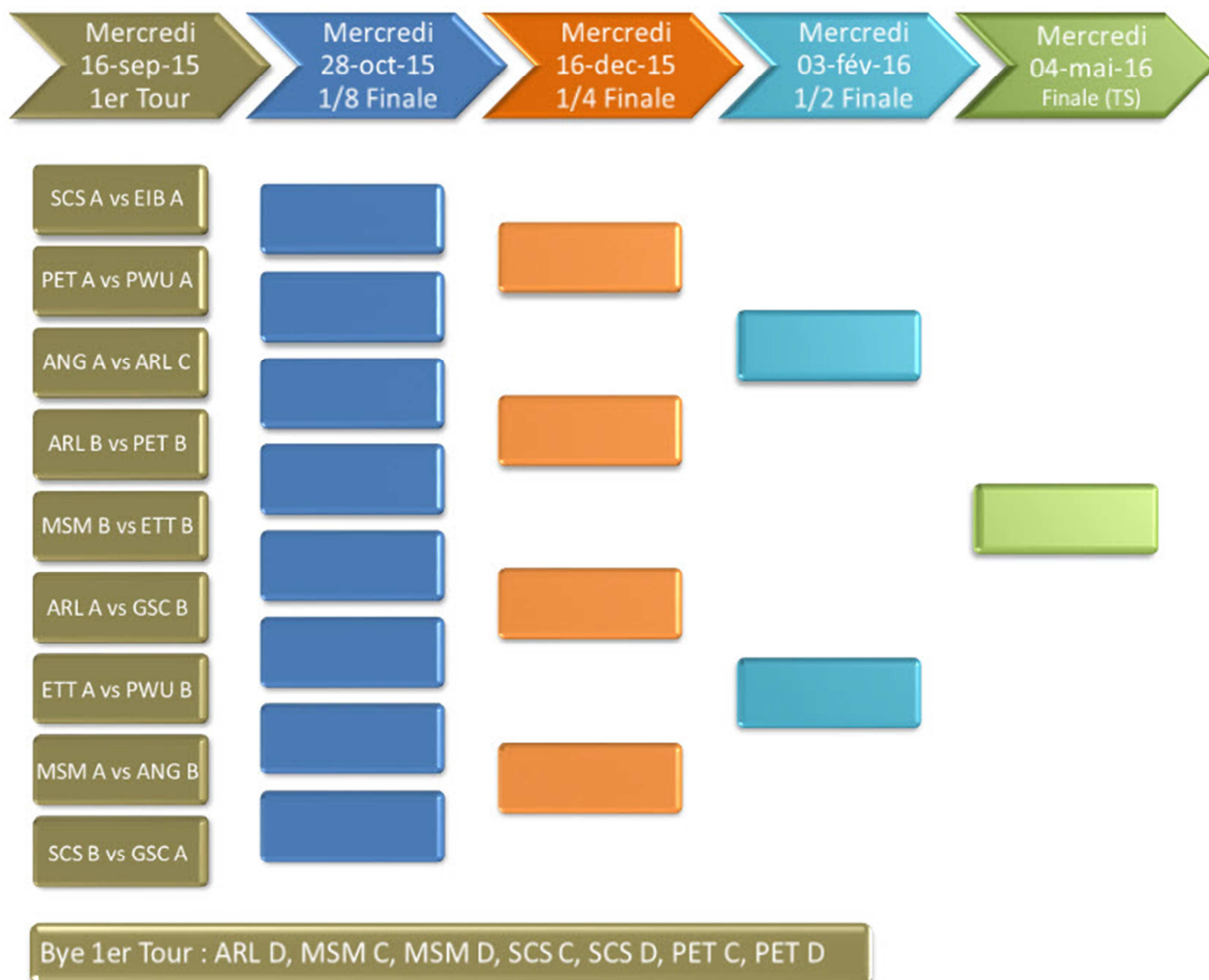
DATES de TOURNOIS ANNONCÉS

Open de Pétange - 24 au 26 Septembre 2015
G Squash Club - Arlon - Garisart - 27 et 28 Novembre 2015
Championnat national individuel FSL 2015 - Kockelsheuer - 13 et 14 Nov 2015
Communities Junior Tournament - Sandweiler - Novembre/Décembre 2015
"The Clubs" Open - Sandweiler - Top Squash - 8 et 9 Janvier 2016
Ettelbruck Squash Open - 22 et 23 Janvier 2016
Championnat national individuel FSL 2016 - Kockelsheuer - 19 et 20 Fév 2016
TopSquash Open - Sandweiler - Top Squash - 4 et 5 Mars 2016
Open ArelSquash - Sandweiler - Top Squash - 18 et 19 Mars 2016
Luxembourg Junior Open - Sandweiler - Top Squash - 8 au 10 Avril 2016
Tournoi de Mont-Saint-Martin - 28 au 30 avril 2016
SCS End of Season - Sandweiler - 10 et 11 Juin 2016

D'autres tournois et opens seront probablement encore organisés au cours de la saison. Nous vous renvoyons sur le site www.fsl.lu pour la liste à jour des compétitions à venir.

Avis aux organisateurs : veuillez-vous conformer à la section du règlement intitulée « Règlement de base – tournoi FSL ». N'oubliez pas d'informer dès que possible la CT des dates prévues pour votre tournoi.

COUPE de LUXEMBOURG 2015 / 2016



CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES 2015 / 2016

Composition des divisions (sur base des résultats de la saison dernière, des suppressions et des créations d'équipes)

Nationale	Angels 1	Division 1	Angels 2	Division 2	Arlon 3, Arlon 4
	Arlon 1		Arlon 2		Angels 3, Angels 4
	Ettelbrück 1		Bastogne 1		EIB 1, EIB 2
	Pétange 1		Mont-Saint-Martin 1		Ettelbrück 2
	Sandweiler 1		Mont-Saint-Martin 2		G Squash Club 2
	Sandweiler 2		Pétange 3		G Squash Club 3
	Pétange 2		Sandweiler 3		Mont-Saint-Martin 3
	G Squash Club 1		Pétange 4		Mont-Saint-Martin 4
					Paul Wurth 1
					Paul Wurth 2
					Pétange 5
					Sandweiler 4
					Sandweiler 5

Pour la division 2, les 16 dernières équipes sont réparties en 4 poules de 4 équipes qui jouent en aller-retour sur 6 journées. Ensuite les 4 premiers de chaque poule formeront la division 2, les 4 deuxièmes la division 3, les 4 troisièmes la division 4 et les 4 derniers la division 5. Ces 4 nouvelles poules joueront à nouveau en aller-retour sur 6 journées jusqu'aux play-offs.

Phase 1				Playoffs			
1	SCS1	Nationale	8 équipes 14 matchs en A/R sur 14 journées	1	Champion	1	10 matchs A/R sur 10 journées
2	PET1			2		2	
3	ANG1			3		3	
4	GSC1			4		4	
5	ARL1			5		5	
6	ETT1			6		6	
7	SCS2	Division 1	8 équipes 14 matchs en A/R sur 14 journées	7	P-O 1	7	10 matchs A/R sur 10 journées
8	PET2			8		8	
9	MSM1			9		9	
10	ANG2			10		10	
11	ARL2			11		11	
12	PET3			12		12	
13	SCS3	Division 2A	6 matchs en A/R sur 6 journées	13	P-O 2	13	10 matchs A/R sur 10 journées
14	MSM2			14		14	
15	BAS1			15		15	
16	PET4			16		16	
17	ETT2			17		17	
21	SCS4			18		18	
25	GSC2	Division 2B	6 matchs en A/R sur 6 journées	19	P-O 3	19	9 matchs A/R/A
29	PWU2			20		20	
18	ANG3			21		21	
22	EIB1			22		22	
26	ARL4			23		23	
30	MSM4			24		24	
19	PWU1	Division 2C	6 matchs en A/R sur 6 journées	25	P-O 4	25	9 matchs A/R/A
23	MSM3			26		26	
27	SCS5			27		27	
32	GSC3			28		28	
20	ARL3			29		29	
24	PET5			30		30	
28	EIB2	Division 2D	6 matchs en A/R sur 6 journées	31	P-O 5	31	10 matchs A/R sur 10 journées
31	ANG4			32		32	

Play-offs :

Les play-offs se dérouleront (probablement) comme suit :

Titre : 6 premiers de la division Nationale

On conserve un tiers des points de la première phase.

Matches en aller/retour – 10 matchs

Les autres divisions play-offs joueront comme suit :

Play-offs 1 : 2 derniers de DN + 4 premiers de D1 (10 matchs aller/retour)

Play-offs 2 : 4 derniers de D1 + 2 premiers de D2 (10 matchs aller/retour)

Play-offs 3 : 2 derniers de D2 + 2 premiers de D3 (9 matchs en aller/retour/aller)

Play-offs 4 : 2 derniers de D3 + 2 premiers de D4 (9 matchs en aller/retour/aller)

Play-offs 5 : 2 derniers de D4 + 4 de D5 (10 matchs aller/retour)

La CT se réserve le droit de modifier l'organisation des play-offs, notamment en cas de forfaits d'équipes.

P1 - Mercredi 17/02/16

P2 - Mercredi 24/02/16

P3 - Mercredi 02/03/16

P4 - Mercredi 09/03/16

P5 - Mercredi 19/03/16

P6 - Mercredi 23/03/16

Vacances de Pâques

P7 - Mercredi 13/04/16

P8 - Mercredi 20/04/16

P9 - Mercredi 27/04/16

P10 - Mercredi 11/05/16

Coupe de Luxembourg :

1^{er} tour - Mercredi 16/09/15

1/8 finale - Mercredi 28/10/15

1/4 finale - Mercredi 16/12/15

1/2 finale - Mercredi 03/02/16

Finale - Mercredi 04/05/16

Vacances 2015/2016 au Luxembourg :

Toussaint : 31/10 au 08/11

Noël : 19/12 au 03/01

Carnaval : 06/02 au 14/02

Pâques : 26/03 au 10/04

Pentecôte : 14/05 au 22/05

		Nationale		Division 1		Division 2A		Division 2B		Division 2C		Division 2D	
Mer. 16/09/15		COUPE - Premier Tour											
1	Mercredi 23/09/15	SCS2	SCS1	MSM2	MSM1	ETT2	SCS4	ARL4	ANG3	PWU1	MSM3	ARL3	PET5
		PET2	PET1	BAS1	ANG2	GSC2	PWU2	MSM4	EIB1	GSC3	SCS5	EIB2	ANG4
		ETT1	ARL1	SCS3	ARL2								
		ANG1	GSC1	PET4	PET3								
2	Mercredi 30/09/15	SCS1	ARL1	SCS3	MSM1	GSC2	ETT2	ANG3	EIB1	PWU1	SCS5	ARL3	EIB2
		PET1	GSC1	PET3	ANG2	PWU2	SCS4	MSM4	ARL4	GSC3	MSM3	ANG4	PET5
		ANG1	SCS2	BAS1	ARL2								
		ETT1	PET2	MSM2	PET4								
3	Mercredi 07/10/15	GSC1	SCS1	PET3	MSM1	SCS4	ETT2	ANG3	MSM4	PWU1	GSC3	ARL3	ANG4
		PET1	ARL1	ANG2	SCS3	PWU2	GSC2	EIB1	ARL4	MSM3	SCS5	PET5	EIB2
		ETT1	SCS2	MSM2	BAS1								
		ANG1	PET2	ARL2	PET4								
4	Mercredi 14/10/15	ETT1	SCS1	ANG2	MSM1	ETT2	PWU2	EIB1	ANG3	MSM3	PWU1	PET5	ARL3
		PET1	SCS2	PET3	SCS3	SCS4	GSC2	ARL4	MSM4	SCS5	GSC3	ANG4	EIB2
		ARL1	ANG1	MSM2	ARL2								
		PET2	GSC1	BAS1	PET4								
5	Mercredi 21/10/15	SCS1	ANG1	MSM1	ARL2	ETT2	GSC2	ANG3	ARL4	SCS5	PWU1	EIB2	ARL3
		ETT1	PET1	ANG2	MSM2	SCS4	PWU2	EIB1	MSM4	MSM3	GSC3	PET5	ANG4
		PET2	ARL1	PET4	SCS3								
		SCS2	GSC1	BAS1	PET3								
Mer. 28/10/15		COUPE - Huitièmes de Finale											
6	Mercredi 11/11/15	SCS1	PET1	BAS1	MSM1	PWU2	ETT2	MSM4	ANG3	GSC3	PWU1	ANG4	ARL3
		GSC1	ARL1	PET4	ANG2	GSC2	SCS4	ARL4	EIB1	SCS5	MSM3	EIB2	PET5
		ETT1	ANG1	MSM2	SCS3								
		SCS2	PET2	ARL2	PET3								
7	Mercredi 18/11/15	SCS1	PET2	MSM1	PET4								
		PET1	ANG1	ANG2	ARL2								
		ARL1	SCS2	SCS3	BAS1								
		GSC1	ETT1	MSM2	PET3	Division 3		Division 4		Division 5		Division 6	
8	Mercredi 25/11/15	SCS1	SCS2	MSM1	MSM2	Journée 1		Journée 1		Journée 1		Journée 1	
		PET1	PET2	ANG2	BAS1								
		ARL1	ETT1	ARL2	SCS3								
		GSC1	ANG1	PET3	PET4								
9	Mercredi 2/12/15	PET1	SCS1	MSM1	SCS3	Journée 2		Journée 2		Journée 2		Journée 2	
		ARL1	GSC1	ANG2	PET3								
		ANG1	ETT1	ARL2	BAS1								
		PET2	SCS2	PET4	MSM2								
10	Mercredi 09/12/15	SCS1	GSC1	MSM1	PET3								
		ARL1	PET1	SCS3	ANG2								
		SCS2	ETT1	BAS1	MSM2								
		PET2	ANG1	PET4	ARL2								
Mer. 16/12/15		COUPE - Quarts de Finale											
11	Mercredi 06/01/16	SCS1	ETT1	MSM1	ANG2	Journée 3		Journée 3		Journée 3		Journée 3	
		SCS2	PET1	SCS3	PET3								
		ANG1	ARL1	ARL2	MSM2								
		GSC1	PET2	PET4	BAS1								
12	Mercredi 13/01/16	ANG1	SCS1	ARL2	MSM1	Journée 4		Journée 4		Journée 4		Journée 4	
		PET1	ETT1	MSM2	ANG2								
		ARL1	PET2	SCS3	PET4								
		GSC1	SCS2	PET3	BAS1								
13	Mercredi 20/01/16	ARL1	SCS1	MSM1	BAS1	Journée 5		Journée 5		Journée 5		Journée 5	
		GSC1	PET1	ANG2	PET4								
		SCS2	ANG1	SCS3	MSM2								
		PET2	ETT1	PET3	ARL2								
14	Mercredi 27/01/16	PET2	SCS1	PET4	MSM1	Journée 6		Journée 6		Journée 6		Journée 6	
		ANG1	PET1	ARL2	ANG2								
		SCS2	ARL1	BAS1	SCS3								
		ETT1	GSC1	PET3	MSM2								

CLASSEMENT INTERNE DES JOUEURS PAR CLUBS

Angels Squash Club				
Pos.	Nom, prénom	Licence	Rk	Médico
1	Radley Mark	1240	A-3	2014
2	Darlington Keith	973	A1-3	2017
	Ferreira Craig	1013	A1-3	2015
3	Nightingale Anthony	98	A2-2	2015
	Masset Arnaud	1323	A2-2	2017
	Weare Christopher	1361	A2-4	2019
6	Mastroddi Paul	1025	B1+4	2015
	Kikano Paul	1423	B1-4	2018
8	Masset Eric	1033	B2+0	2015
	Paduano Valter	1107	B2-4	2016
	Mann Robert	1460	B2-4	2015
11	Ruiz-Kaiser Jordi	1439	C1+1	2015
	Inglis-Smith Daniel	1505	C1+0	2018
13	Donven Françoise	502	C2+4	2017
	Crisp Lauren	1031	C2+4	2018
	Evangelakakis Stavros	420	C2+1	2012
	Wick Norman	1400	C2+0	2017
	Have Jess	660	C2-4	2017
	Van Parys Jan	1189	C2-4	2015
	Iannone Mattia	1411	C2-4	2016
20	Hill Jonathan	983	C3+4	2015
	Mich Claudia	963	C3+3	2018
	Paton Andrew	1360	C3+2	2015
23	Whiteman Tony	548	D1+2	2014
	Masset Nathan	1446	D1+2	2016
	Portal Schay	1148	D1-2	2014
	Arcone Daniela	1399	D1-3	2017
27	Edwards Richard	913	D2+3	2015
	Papp Zoltan	1488	D2-4	2019

ArelSquash Club				
Pos.	Nom, prénom	Licence	Rk	Médico
1	Sneyd Nathan	1059	A+4	2017
2	Fraipont Jean-Marc	504	A1+0	2015
3	Gillies Mark	339	A2-4	2015
4	Bressan Alexandre	1349	A3+2	2017
5	Macrae-Campbell Angus	833	B1+2	2018
6	Parentelli Renaud	1053	B2+3	2015
	Crismer Hervé	1030	B2-1	2015
	Sterpin Christian	992	B2-2	2015
9	Nguyen Nha	1054	B3+3	2015
	Delcour Tristan	648	B3+2	2018
11	Lowe Patch	93	C1+2	2015
	Lebesque Bas	1497	C1+0	2015
	Brownlee Robert	1510	C1+0	2016
14	Vanderschueren Hubert	951	C2+3	2015
15	Janssen Gilles	1058	C3+0	2016
	Harrison David	1483	C3-2	2014
	Ackerman Michael	1224	C3-4	2018
18	Tanchou Christopher	1485	D1+0	2017
	Iafrate Eric	1401	D1-4	2016
20	Feltgen Stéphane	1449	D2+4	2016
	Brossa-Palet Antoni	1487	D2+3	2016
	Cravatte Sylvain	509	D2+2	2015
	Maugras Géraldine	1453	D2+0	2017
	Albert Eric	1459	D2-2	2016
	Gouard Didier	621	D2-3	2015
	Masson Philippe	1442	D2-3	2015
	Decarnière Isabelle	1448	D2-3	2015
	Espenan Thierry	1441	D2-4	2015
	Dhonte Nicolas	1450	D2-4	2013
	Meunier Rémi	1410	D2-4	2016
31	Birmingham Tom	1489	D3+3	2017
	Bosseler Emmanuel	1035	D3+1	2018
	Goosse Géraldine	1089	D3+0	2018

Bastogne Squash Club				
Pos.	Nom, prénom	Licence	Rk	Médico
1	Lockman Stéphane	699	C2+0	2015
	Schmit Mario	1456	C2+0	2015
	Georis Pierre	654	C2-3	2015
4	Vincent Christophe	1078	C3-1	2016
5	Wirix Peter	845	D1+2	2014
	Annet Laurent	840	D1+1	2016
	Vienne Philippe	674	D1-4	2015
8	Tremont David	1281	D3+3	2018
	Henrard Adolphe	900	D3+1	2014
	Annet Fabienne	987	D3+0	2013
	Requile Stefan	817	D3+0	2014

Ettelbruck Squash Club				
Pos.	Nom, prénom	Licence	Rk	Médico
1	Voit Johannes	1419	A+1	2016
	Baab Tobias	1350	A-3	2014
3	Verhoeven Daniel	1135	A2+4	2017
	Roller Michaël	1111	A2-1	2015
	Kramer Marcel	689	A2-2	2018
6	Britten Herbert	1120	A3+4	2015
	Denis Sandra	565	A3+1	2017
8	Messerschmidt Julian	1174	B1+2	2013
9	Glover Ashley	1049	C2+1	2018
	Weber Arnold	693	C2+0	2017
11	Völkening Thomas	695	C3+3	2015
	Samimi Kian	1099	C3+3	2017
13	Britten Heike	1167	D1+3	2018
14	Humbert Frédéric	1138	D2+4	2015
	Oberlin Norbert	698	D2-4	2014
16	Fischer Sophie	1508	D3+0	2012
	Fischer Marilyn	1507	D3+0	2012
	Thill Nico	1405	D3+0	2017
	Samimi Amir	1506	D3+0	2016
	Giacomini Yannick	1509	D3+0	2017

E.I.B Squash Club				
Pos.	Nom, prénom	Licence	Rk	Médico
1	Michel Franck	1231	B2-2	2017
2	Sorrell Damien	1295	C2-4	2017
3	Juan Isabel	236	C3-2	2015
	Dubbelman Daf	1482	C3-2	2020
	Berg Martin	1353	C3-3	2019
5	Vickers Piers	1225	D1+2	2017
	Desrousseaux Tanguy	1263	D1+1	2014
	Jimenez Gonzalez Jose Manu	1426	D1+1	2017
	Antonyuk Alexander	1484	D1-2	2020
	Waldron Michael	1409	D1-3	2015
	Norcross Simon	9	D1-4	2014
11	Lund Kristina	499	D2+4	2016
	Kieffer Serge	1289	D2+3	2015
	Sebe Razvan	1374	D2+3	2018
	Sheridan Neil	1451	D2+2	2018
	Martens Marinus	1307	D2-4	2016
	Palmgren Joakim	1447	D2-4	2017
17	Papasawas Savvas	1136	D3+4	2019
	Vaudrey Christopher	14	D3+4	2012
	Sneesby Irène	237	D3+3	2015
	Piontek Andreas	1346	D3+0	2014
	Pin David	1408	D3+0	2014
	Pereira Federico	1465	D3+0	2013

G Squash Club				
Pos.	Nom, prénom	Licence	Rk	Médico
1	Burke Mark	1503	A+0	2014
2	Willame Patrick	1038	A1+3	2015
	Widart David	928	A1+0	2017
4	Schmidt Jean-Claude	530	A3+3	2015
	Smith Benjamin	1452	A3+2	2018
	Hebbelinck Kyllian	1367	A3+0	2018
7	Debruyne Olivier	1215	B3+0	2015
8	Van Wilderode Philippe	1157	C1-4	2018
9	Kevers Laurent	1466	C2+0	2018
10	Winants Jérôme	1444	D2-1	2015
	Martin Nicolas	1309	D2-4	2015
12	Minne Loïc	1469	D3+2	2017
	McMahon Corey	1468	D3+1	2017
	Rossi Nicolas	1470	D3+0	2015
	Pereira Diogo	1471	D3+0	2015
	Schoenauen Martin	1467	D3+0	2017
	Thill Bernard	1481	D3+0	2017
	Hebbelinck Yannic	1499	D3-1	2016
	Hebbelinck Luana	1500	D3-2	2016
	Pereira Lia	1472	D3+0	2015
	Barthélémy Mike	1445	D3+0	2013
	Debruyne Tom	1502	D3+0	2016

Squash Club Mont-Saint-Martin				
Pos.	Nom, prénom	Licence	Rk	Médico
1	Votion Christopher	1375	A+4	2014
2	Leonisi Romain	1141	B2+1	2018
	Perré Kevin	1269	B2+0	2016
	Thielens Arnaud	1310	B2-4	2016
5	Dias Marujo Fernando	1301	C1+0	2019
	Barichello Davy	1234	C1-4	2018
	Duarte Christophe	1196	C1-4	2015
8	Claeys Xavier	1201	C2+4	2016
9	Schmit Michel	1284	C3+3	2017
	Tresson Jordan	1389	C3+3	2014
11	Gammaitoni Cathy	1304	D1+4	2018
	Fourny Christel	1072	D1+1	2017
	Ockenfuss Yann	1368	D1+1	2016
	Ockenfuss Patrice	1331	D1+0	2017
	Grisel Ghislain	1268	D1-2	2015
	Henrion Agnès	1343	D1-3	2016
17	Belcastro Joseph	1272	D2+4	2015
	Rousselle Julie	1087	D2+3	2018
	Grosjean Stéphane	1455	D2+3	2017
	Gillet Cyrille	1479	D2+1	2018
	Lhuillier Denis	1270	D2-2	2018
22	Reter Valérie	1182	D3+4	2017
	Morabito Tanguy	1473	D3+0	2015
	Bonami Dorothée	1328	D3+0	2018
	Bressan Edouard	1388	D3+0	2016
	Bier Laurence	1387	D3+0	2015
	Claeys-Mathieu Ewan	1474	D3+0	2018
	Thielens Léa	1475	D3+0	2013
	Bressan Marco	1476	D3+0	2013
	Bellal Medhi	1477	D3+0	2013
	Morabito Alix	1478	D3+0	2017

Paul Wurth Squash				
Pos.	Nom, prénom	Licence	Rk	Médico
1	Kocan Jeremy	1433	B2+2	2018
2	Jassin Frédéric	1427	C3+3	2015
	Muller Ben	1434	C3-2	2017
4	Mahowald Pierre	1438	D1-2	2015
5	Bidoli Adriano	1431	D2+3	2018
	Brick Gilles	1437	D2-2	2016
7	Wiertz Sébastien	1436	D3+3	2017
	Ruehl Stefan	1435	D3+0	2015
	Hientgen René	1432	D3+0	2015
	Weis André	1492	D3+0	2014
	Schlesser Nicolas	1493	D3+0	2015
	Kaufmann Chris	1494	D3+0	2016
	Kaufmann Manuel	1495	D3+0	2016
	Brinckmann Jörg	1491	D3+0	2019
	Weydert Luc	1490	D3+0	2017

Squash Club Sandweiler				
Pos.	Nom, prénom	Licence	Rk	Médico
1	Hutchines Daniel	1021	A+4	2012
	Madaric Filip	1354	A-3	2015
3	Kaiser Daniel	1039	A1+4	2015
4	Green Gerard	556	A3+3	2019
	Pêcheur Eric	909	A3+0	2019
6	Rinne Timo	626	B1+4	2016
	Brabant Olivier	1362	B1+3	2018
	Korva Ole	891	B1-2	2018
9	Kucecka Milos	1316	B2+2	2016
	Niemi Jarmo	609	B2-2	2013
11	Eger Philippe	1164	B3+3	2019
	Guyot François	1313	B3+1	2014
13	Grolinger Hervé	1244	C1-4	2015
14	Capurso Danilo	1311	C2+4	2016
	Tomasson Tumi	1355	C2+3	2015
	Vallée Christophe	1241	C2+1	2014
	Carême Laurent	1347	C2+0	2015
18	Dijkstra Rintje	1381	C3+2	2015
	Bucur Iulia Simona	1386	C3+1	2017
	Deutou Vincent	1486	C3+0	2014
	Bertrand Matthieu	1358	C3-3	2016
	Delabrousse Daniel	1293	C3-4	2015
23	Rinne Joakim	1412	D1+3	2018
	McMahon Brian	1228	D1-2	2018
	Wong Patrick	1127	D1-4	2015
26	Meyer Michèle	1363	D2+3	2018
	Lefebvre Yann-Eric	1166	D2+0	2020
	Mazur Karolina	1357	D2-1	2017
	Muzelle Guillaume	1428	D2-1	2017
	Degrandi Sébastien	1464	D2-4	2018
31	Saettel Camille	1429	D3+1	2018
	Mac Neill Britta	866	D3+0	2017
	Klingen Julia	1430	D3+0	2017
	Mathew Jane Mary	1498	D3+0	2018
	Cousson Gauthier	1496	D3+0	2016

Squash Club Pétange				
Pos.	Nom, prénom	Licence	Rk	Médico
1	Benassi Alexandre	1364	A+4	2015
	Petitjean Alexandre	1333	A+0	2015
	Lebrun Jean-Philippe	1504	A+0	2010
4	Plancke Guillaume	1237	A1+1	2018
	Marinho Arnaud	1373	A2-3	2017
6	Lagrange Stéphane	1238	A3+4	2017
7	Nowak Rudy	1212	B1+2	2018
8	Peugeot Fred	1175	B2+0	2015
	Lejeune Xavier	1097	B2-3	2015
10	Hentzen Patrick	1324	B3+4	2016
	Janitzki Roland	974	B3+3	2014
	Duarte Miguel	1366	B3-1	2018
	Burel Bertrand	1251	B3-4	2015
	Janitzki Christopher	1243	B3-4	2016
15	Galano Lucien	127	C1+0	2015
	Cieluch Antonio	1275	C1+0	2018
	Krebs Sandro	1384	C1-3	2019
18	Caterino Pascal	947	C2+4	2013
	Gregorius Germain	66	C2+2	2014
20	De Stobbeleir Bernard	1185	C3+4	2018
	Zahner Tom	1383	C3+4	2019
	Dos Reis Bento Armando	1319	C3-3	2018
	Leitao Joël	1369	C3-4	2015
24	Erézué Daniel	1242	D1+4	2019
	Bernasconi Andrea	1422	D1+2	2017
	Teyssier Patrick	1462	D1+0	2016
	Lippert Sam	1458	D1-1	2016
	Meyer Claude	1501	D1-3	2019
29	Lecomte Arnaud	1134	D2+3	2019
	Gram Jean-Sébastien	1305	D2+1	2017
	Sauber Marc	668	D2-1	2014
	Raimbault Gatien	1454	D2-1	2016
	Sattler Julien	1385	D2-2	2014
	Deloge Christian	1184	D2-4	2014
44	Blaise Julien	1421	D3+2	2017
	Tissot Gaetan	1420	D3+0	2017
	Giarrizzo David	1306	D3+0	2016
	De Almeida Branco Joao Pedr	1457	D3+0	2013
	Duarte-Tojal Maria-Josée	1424	D3+0	2016

TRANSFERTS

NOM	ANCIEN CLUB	NOUVEAU CLUB
Gaëtan Tissot	Mont-Saint-Martin	Pétange
Alexandre Bressan	Mont-Saint-Martin	Arel Squash
Armando Dos Reis Bento	S.C.S	Pétange
Daniel Hutchines	Ettelbrück	S.C.S
Kyllian Hebbelinck	Pétange	G Squash Club
Cathy Gammaitoni	Pétange	Mont-Saint-Martin
Christophe Duarte	Pétange	Mont-Saint-Martin
Christopher Votion	Pétange	Mont-Saint-Martin
Yann Ockenfuss	Pétange	Mont-Saint-Martin
Patricke Ockenfuss	Pétange	Mont-Saint-Martin
Daniel Verhoeven	Pétange	Ettelbrück
Christel Fourny	Arel Squash	Mont-Saint-Martin

CLUBS ET TERRAINS DE JEUX

CLUB	TERRAIN
1. SC Angels (ANG)	Top Squash, Sandweiler
2. Arelsquash (ARL)	Top Squash, Sandweiler
3. SC Bastogne (BAS)	Centre du Renvol, Bastogne
4. SC BIL (BIL)	CK Center, Kockelscheuer
5. Communities (CSC)	Bât. Jean Monnet, Kirchberg
6. EIB (EIB)	Bâtiment EIB, Kirchberg – Lux.
7. SC Ettelbrück (ETT)	Centre Sportif Ettelbrück
8. G Squash Club (GSC)	CK Center, Kockelscheuer
9. Mont Saint-Martin (MSM)	Terres de Mercy, Mont-Saint Martin
10. SC Pétange (PET)	Centre Sportif de Pétange
11. Paul Wurth Squash (PWU)	CK Center, Kockelscheuer
12. SC Sandweiler (SCS)	Top Squash, Sandweiler

TRANSMISSION DES RÉSULTATS

Le résultat de tout match officiel devra être noté sur les **feuilles de match – de dernière version svp ! - de la FSL**. Les feuilles sont distribuées aux capitaines d'équipes en début de saison. Ces formulaires sont aussi disponibles sous format PDF sur le site de la Fédération www.fsl.lu. Les feuilles de match devront être rédigées d'une manière lisible et envoyées **uniquement** par email à contact@fsl.lu **le soir du match ou au plus tard le lendemain avant 14h**.

RÈGLEMENT CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES

1. GÉNÉRALITÉS

- 1.1. La FSL est responsable de l'organisation des championnats luxembourgeois par équipes ; la FSL délègue l'organisation des dits championnats à la Commission Technique (CT).
- 1.2. La CT désigne un secrétaire des championnats parmi ses membres, lequel est responsable des contacts journaliers avec les clubs affiliés à la FSL en toute matière relative aux championnats.
- 1.3. Tous les matchs sont joués conformément aux règles du jeu et aux règles émises par la Fédération Mondiale de Squash (WSF). Les matchs se jouent en PAR 11 (American Scoring 11 points). Sauf accord préalable entre les 2 équipes, la balle officielle pour les rencontres est la Dunlop Pro XX.
- 1.4. Ont le droit de participer aux championnats les équipes de tous les clubs affiliés à la FSL, ainsi que les clubs des régions frontalières acceptés par le Conseil d'Administration.
- 1.5. Les clubs sont tenus d'indiquer à la FSL le nombre d'équipes qu'ils veulent engager dans le championnat avant la date du 15 août. La CT décide de la structure et de la composition des divisions pour chaque saison.
- 1.6. Le championnat se déroule en deux phases: la première phase consistant en des matchs aller-retour, et une phase de play-offs.
- 1.7. Toute nouvelle équipe sera normalement placée dans la dernière division. Seules des circonstances exceptionnelles permettront à la CT de statuer différemment et d'attribuer à une nouvelle équipe une place dans une division appropriée.
- 1.8. Chaque club qui désire participer aux championnats doit disposer d'au moins un terrain pour les matchs de championnat. Les terrains où se déroulent les matchs doivent être agréés par la CT. Une équipe, qui change de terrains en cours de saison, doit en aviser par écrit la CT dans les meilleurs délais. La CT informera toutes les équipes adverses concernées.
- 1.9. L'équipe qui sera première en Division Nationale se verra attribuer le titre de champion de Luxembourg et obtient le droit, en cas d'organisation, de représenter le Luxembourg à la Coupe d'Europe des clubs champions. En cas de désistement du Champion, le vice-champion pourra participer à la Coupe d'Europe des clubs champions. Un club étranger n'a cependant pas le droit de représenter le Luxembourg dans les compétitions européennes.
- 1.10. Chaque équipe est composée de 4 joueurs. Une rencontre se fait donc en 4 matchs individuels. Les matchs se disputent sur la base du meilleur des 5 jeux.
- 1.11. Les points seront attribués de la façon suivante :
 - 2 points pour la rencontre jouée (0 point par forfait).
 - 1 point pour chaque match individuel gagné.
 - 2 points de bonification pour l'équipe gagnante.
 - la bonification n'est pas attribuée si l'équipe n'est pas complète.
 - en cas de rencontre gagnée par forfait, la bonification est attribuée, à condition que l'équipe ait été au complet.
 - dans le cas d'une égalité parfaite (nombre de matchs individuels / jeux / points individuels) pour les équipes de 4 joueurs, la bonification sera partagée entre les deux équipes.
- 1.12. Au cas où deux ou plusieurs équipes se retrouveraient en fin de saison à égalité de points, l'équipe ayant gagné le plus de rencontres l'emporte. En cas d'égalité de rencontres

gagnées, il sera procédé de la façon suivante pour déterminer l'équipe la mieux placée : selon le nombre de matchs individuels remportés, puis le nombre de jeux, et enfin le nombre de points individuels.

2. HORAIRES, CHANGEMENTS DE CALENDRIER, RESULTATS

- 2.1. Les rencontres se disputent en soirée les jours ouvrables. L'établissement du calendrier est assuré par la CT en liaison avec les clubs.
- 2.2. Toutes les rencontres doivent débuter à 19h30, à moins qu'il n'y ait eu au préalable un arrangement bilatéral quant aux horaires. Tous les matchs d'une rencontre doivent être joués durant la soirée désignée.
- 2.3. Si, pour des raisons imprévues (panne, accident), l'équipe visiteuse a du retard, elle doit en informer par téléphone le club jouant à domicile. Pour cette raison, chaque club doit disposer d'un numéro de téléphone où il peut être joint pendant la rencontre. Ce numéro sera publié dans l'Annuaire Fédéral. Les temps d'attente suivants devront être respectés :
 - 15 minutes, s'il n'y a pas d'appel téléphonique,
 - 60 minutes, s'il y a eu un appel téléphonique.

Les deux équipes doivent s'aligner endéans ces temps d'attente sous peine de perdre la rencontre par forfait. L'équipe "domicile" peut toutefois introduire une contestation reportant l'affaire devant la CT.

Si une équipe ne peut pas jouer pour raison d'accident, elle devra faire parvenir à la CT dans les 4 jours suivant la date de la rencontre un certificat officiel concernant l'accident. La CT déterminera alors une nouvelle date pour la rencontre.

Si une équipe n'est pas complète pour une rencontre, elle est tenue d'en informer l'équipe adverse au moins 24 heures à l'avance. Si elle ne respecte pas cette consigne, une remarque peut être inscrite sur la feuille de match et des mesures disciplinaires seront prises par la CT.

- 2.4. La CT a le droit de reporter des rencontres de championnat pour des cas de force majeure (conditions climatiques...). Les clubs concernés devront alors en être avisés par téléphone ou par e-mail. Des dates ultérieures seront fixées par la CT. Des contestations concernant ces dates ne sont pas admises.
- 2.5. Dans des cas exceptionnels, des changements de calendrier (date et heure) sont possibles par arrangement bilatéral entre deux équipes. Les deux équipes devront avertir la CT du changement convenu au moins 48 heures avant le début fixé de la rencontre. Dans ce cas, les matchs doivent être joués avant la journée de championnat suivante.
- 2.6. Les capitaines des équipes peuvent s'arranger avant la rencontre, concernant l'ordre des rencontres individuelles. Si aucun arrangement n'a été convenu, l'ordre des matchs sera le suivant : 4-3-2-1.
- 2.7. Arbitrage : tous les jeux d'une rencontre devront être arbitrés. Les joueurs concernés doivent être d'accord avec la désignation de l'arbitre. Les fiches d'arbitrage sont disponibles sur le site internet www.fsl.lu.
- 2.8. Les noms des joueurs et des arbitres, les numéros de licence, le classement interne au club des joueurs et les résultats (matchs, jeux et points) devront être notés sur des formulaires prévus à cet effet.
- 2.9. Les feuilles de match, dûment remplies et signées par les deux capitaines, doivent être transmises par email à contact@fsl.lu selon les modalités fixées au début de la saison, par

le biais du capitaine de l'équipe jouant à domicile. Des retards dans la transmission des résultats ou des feuilles de match incomplètes seront sanctionnés (voir §2.11)

- 2.10 Les matchs d'une même rencontre doivent se jouer sur un seul terrain.
- 2.11. En cas de force majeure, des équipes, qui ne disposent pas de leur propre terrain de jeu pour les rencontres à domicile, peuvent jouer sur un terrain agréé par la CT. La CT et l'équipe adverse doivent en être avertis au moins 48 heures à l'avance.
- 2.12. Sanctions liées aux feuilles de matchs incomplètes ou tardives :
 - 1 champ non rempli = 1 avertissement à l'équipe hôte
 - Idem si la feuille de match est non transmise avant le lendemain 12h00.
 - 4^{ème} avertissement et suivants = 1 point en moins à l'équipe.

3. FORFAITS D'ÉQUIPES ET DISSOLUTION D'ÉQUIPES

- 3.1. Une équipe perd sa rencontre par forfait, si elle ne se présente pas pour des raisons dont elle seule est responsable, ou si elle n'arrive pas à aligner le nombre de joueurs requis. Des défaites par forfait seront passibles de sanctions de la part de la FSL.
- 3.2. Une rencontre est déclarée forfait lorsqu'une des parties engagées n'arrive pas à aligner ses 4 joueurs 30 minutes après le début fixé de la rencontre (sauf si les joueurs concernés ont prévenu l'adversaire d'un retard raisonnable). Afin qu'il n'y ait pas de controverses, une équipe, exigeant un forfait pour retard de l'équipe adverse, est priée de faire signer leur remarque sur la feuille de matchs par un témoin neutre.
- 3.3. Répartition des points pour un match déclaré forfait :

	<i>points</i>	<i>matches</i>	<i>jeux</i>	<i>points</i>
Equipe de 4 joueurs	0-8	0-4	0-12	0-132
- 3.4. En cas d'absence ou de non-disponibilité de joueurs, le club doit faire monter des joueurs, jouant normalement dans une équipe inférieure, dans l'équipe supérieure, tout en respectant strictement l'ordre du classement interne du club fixé pour chaque phase (Active Ranking) ainsi que les articles 4.4.a et 4.4.b. Pour une même semaine de championnat, l'ordre des joueurs alignés dans les différentes équipes d'un club doit donc refléter l'ordre du classement interne.
- 3.5. Bien qu'un club ait le choix de faire monter des joueurs, une équipe supérieure n'a pas le droit de déclarer forfait s'il existe une ou plusieurs équipes inférieures. Un forfait d'une équipe entraîne automatiquement le forfait de toutes les équipes inférieures.
- 3.6 Les équipes de l'élite (qui jouent en division nationale pendant la première phase ou qui jouent le titre de champion pendant la phase de play-offs) ne peuvent pas faire forfait.
- 3.7 Les équipes de l'élite et les équipes 1 des clubs qui ont plusieurs équipes ne sont pas autorisées à aligner seulement 3 joueurs. En cas de non-respect de cette règle, toutes les équipes du club seront forfaits pour cette journée de championnat.
- 3.8. Dans le cas où une équipe se désiste, si l'autre équipe n'en a pas été informée 24 heures auparavant, l'équipe responsable est tenue de rembourser tous les frais encourus inutilement (éclairage, réservations...). La demande de remboursement doit être présentée à la CT qui décide du montant à payer et l'envoie à l'équipe responsable.
- 3.9. Sur l'ensemble de la saison les équipes non concernées par les points 3.6 et 3.7 ont le droit de jouer 4 fois avec 3 joueurs et de faire forfait 3 fois. Les droits à forfait peuvent être utilisés pour jouer à 3 joueurs. Donc au total, une équipe a 7 possibilités dont 3 forfaits maximum. Au-delà de ces limites la dernière équipe du club est éliminé du championnat. Un club ne peut retirer que sa dernière équipe.

- 3.10. Les résultats des matchs changés en défaites par forfait, par une instance fédérale, ne sont pas à considérer comme forfaits selon la règle 3.7.
- 3.11. En cas d'élimination d'une équipe, pendant la première phase, tous les résultats seront annulés. Élimination pendant la phase de play-off: tous les résultats de la première phase seront pris en compte ; tous les résultats de la phase de play-off seront annulés.
- 3.12. Toute équipe éliminée du championnat sera rétrogradée d'une division.

4. COMPOSITION DES ÉQUIPES ; ÉLIGIBILITÉ DES JOUEURS

- 4.1. Une équipe perd automatiquement son match par forfait, si elle n'arrive pas à aligner un minimum de 3 joueurs.

Si une équipe n'est pas complète, ce sont toujours les trois, respectivement deux premières positions qui doivent être remplies, c'est-à-dire que, dans ce cas, c'est toujours la dernière position de l'équipe qui est forfait d'office.
- 4.2. Les points de bonification ne seront pas attribués si une équipe n'est pas complète, sauf cas de force majeure.
- 4.3. La composition des équipes doit respecter l'ordre des classements (on prend ici en compte le ranking officiel (Active Ranking): tel que remis à jour 2 ou 3 fois par saison). Néanmoins, lorsque 2 joueurs ont le même classement, ils peuvent intervertir leurs positions d'une semaine à l'autre.
- 4.4. Si un club veut aligner, dans le courant de la saison, un joueur licencié ne figurant pas dans le classement national de la FSL, il doit formuler une demande écrite à la CT, en suggérant un ranking et un classement interne pour le joueur. La CT décidera de l'éligibilité du joueur.
- 4.5. Un joueur ne sera pas éligible pour la phase des play-offs s'il n'a effectué aucun match officiel lors de la saison régulière en championnat par équipe, sauf dans le cas d'un nouveau joueur (nouvelle licence) si la demande de licence a été faite avant le 15 novembre. Des demandes de dérogations (par exemple : cas de joueurs blessés pendant la première phase, congés maternité, ...) doivent se faire par écrit (e-mail) à la CT avant la phase de play-offs.
 - 4.5.1 Pour la division nationale, un joueur ne sera pas éligible pour la phase des play-offs s'il n'a pas joué un minimum de 3 matchs lors de la première phase.
- 4.6. Un joueur ne peut pas jouer pour deux équipes différentes dans un programme hebdomadaire, même si les deux équipes ne jouent pas le même jour ou la même semaine. Pour chaque phase, un joueur ne peut jouer que dans l'équipe où il a été classé ou dans une équipe supérieure.
- 4.7. Lorsqu'une équipe est BYE, le Club, doit remplir et envoyer à la Fédération une feuille de match avec les noms, les classements et les n° de licence des 4 joueurs qui auraient pu constituer l'effectif de cette équipe.

5. ÉQUIPES MIXTES

Les clubs ont le droit d'aligner des équipes mixtes (hommes, dames) sans restrictions tout en respectant les critères d'éligibilité des joueurs renseignés au §4.

6. RÉCLAMATIONS

En cas de litiges survenus au cours d'une rencontre, il convient de le signaler par écrit dans la case « Remarques » de la feuille de match, dûment contresignée par les 2 capitaines.

Toute réclamation quant au non-respect du règlement est à adresser par e-mail aux membres de la CT dans un délai de 5 jours suivant la date des matchs concernés. Passé ce délai, aucune modification du résultat enregistré le jour du match ne pourra être acceptée.

Les réclamations ne seront pas acceptées si aucun commentaire n'a été mentionné sur la feuille de match.

RÈGLEMENT LICENCES

1. GÉNÉRALITÉS

- 1.1. Les licences sont émises par la Commission Technique (CT) de la FSL. Une licence est émise pour un joueur et n'est pas transférable d'un joueur à un autre.
Une licence est émise à un club affilié à la FSL sur demande de ce club (Club Détenteur de Licence) et reste valable pour le joueur en question (Joueur Détenteur de Licence) pour ce club seul, sauf s'il y a transfert à un autre club selon des procédures prévues (voir "Transfert").
Exceptionnellement, la CT se réserve le droit d'attribuer une licence à un joueur qui n'appartient à aucun Club affilié à la FSL.
- 1.2. Une licence de la Fédération Luxembourgeoise est requise pour pouvoir participer:
- au Championnat National par Équipes
 - à la Coupe de Luxembourg par Équipes
 - au Championnat National Individuel pour le tableau A
 - à l'Équipe Nationale
- 1.3 La CT est responsable de l'édition et de la mise à jour des listes des joueurs affiliés à un club. La liste indique entre autres la validité des licences.

2. ÉLIGIBILITÉ

Sont éligibles:

- tout joueur de nationalité luxembourgeoise,
- les joueurs étrangers qui résident en permanence au Grand-Duché,
- les joueurs frontaliers.

Les joueurs non-résidents et non-frontaliers sont éligibles à condition qu'une demande ait été présentée à la commission technique.

Tout joueur licencié ne peut jouer que pour un seul club admis au championnat dans le courant d'une même saison.

3. DEMANDE D'OBTENTION D'UNE LICENCE

- 3.1 Chaque nouvelle demande présentée par un club **ou par un joueur** doit être accompagnée par:
- le formulaire d'obtention d'une licence FSL prévu à cet effet,
 - 1 photo récente,
 - un certificat médical (médico) valide, délivré par le Ministère de l'Éducation Physique et des Sports (MEPS).
- 3.2 La Commission Technique se réserve le droit d'approbation d'une licence.

4. VALIDITÉ

La période de validité d'une licence sera décidée par la CT en fonction de la date d'échéance du médico.

Une licence reste valable d'une saison à l'autre jusqu'à échéance de sa validité avec le même Club Détenteur, s'il n'y a pas de demande de transfert présentée à temps et acceptée par la CT.

5. RENOUVELLEMENT, EXTENSION

A l'expiration de la période de validité, le renouvellement d'une licence est automatique dès réception d'un nouveau médico.

6. PROCÉDURE DE TRANSFERT

- 6.1 Pour être valable, une demande de transfert doit être présentée avant la date limite de transfert. Le transfert d'un joueur licencié d'un club à un autre n'est pas permis pendant une saison en cours.
La demande de transfert est à présenter sur le formulaire FSL prévu à cet effet. La date limite de transfert est fixée au 30 août. La liste du classement interne des joueurs de chaque club doit être reçue par la CT avant le 15 septembre. La CT se réserve le droit de modifier ces dates.
- 6.2 La CT donnera son accord ou non sur le transfert, qui prendra effet à la date de l'approbation.
Une demande de transfert sera normalement acceptée par la CT si elle est dûment signée par le joueur détenteur de licence et par le club demandeur de transfert.
- 6.3 Après la date limite de transfert, la CT publiera une liste des demandes de transfert.
- 6.4 Sont également considérés comme joueurs transférés tous les joueurs nouvellement licenciés ou venant d'un club étranger qui reçoivent un classement national autre que celui de la dernière catégorie existante.
- 6.5 Un joueur, dont la licence est échue en cours de saison, et qui n'a pas fait de demande de transfert en fin de saison, reste affilié à l'ancien club jusqu'à la fin de la saison suivante.

RÈGLEMENT CLASSEMENT FSL

1. Pour chaque rencontre officielle, des points sont attribués à chaque joueur selon le résultat.
Le calcul est effectué sur base des tableaux A (en cas de défaite) et B (en cas de victoire), en tenant compte de la différence de catégorie existant entre les deux joueurs.
2. Ne seront pris en compte que les matchs officiels de la FSL (championnat par équipes, tournois homologués par la FSL, coupe de Luxembourg).
3. Les fixations de rankings (changements de catégorie) sont effectuées plusieurs fois par saison, suivant les possibilités qu'offrent le calendrier : aux vacances de la Toussaint, de Noël, de Carnaval et de Pâques.
4. La Commission Technique publiera plusieurs fois par saison le classement national.
5. *Un joueur qui a cumulé 5 points montera d'une catégorie, un joueur qui a perdu 5 points descendra d'une catégorie. Dans la catégorie supérieure il recommencera à -4 points et +4 points dans la catégorie inférieure. Le calcul tiendra compte des catégories réelles, c'est à dire qu'un joueur qui a atteint + ou - 5 points au cours d'une phase, pourra continuer à cumuler les points tout en étant considéré comme faisant partie de la catégorie supérieure, respectivement inférieure. Un joueur pourra monter ou descendre de plus d'une catégorie par phase.*
6. *Les classements sont « plafonnés » vers le bas à D3-4. Ils ne sont pas « plafonnés » vers le haut en cours de saison mais seront remis à A+4 en début de saison.*
7. En fin de saison, les joueurs D3 négatifs, seront reclassés en D3-0.
8. Les joueurs ayant disputé trop peu de matchs au cours de la saison se verront rétrograder de la manière suivante en fin de saison :
Aucun match joué : 1 classement en moins
1 seul match joué : - 4 points de ranking
2 matchs joués : - 3 points de ranking
3 matchs joués : - 2 points de ranking
4 matchs joués : - 1 point de ranking
>4 matchs joués : pas de changement
9. Pour tout nouveau joueur une demande d'inscription dans le classement FSL devra être introduite à la Commission Technique. Ce nouveau joueur pourra de suite recevoir un nouveau classement si son Club en fait la demande motivée à la Commission Technique.
10. A défaut, un nouveau joueur se verra attribuer un classement "ACL" (A classer) et la Commission Technique lui attribuera son classement réel après vérification de ses premiers résultats.
11. Chaque club a le droit de faire une demande justifiée de reclassement d'un joueur, vers le haut ou vers le bas, à la Commission Technique.
12. La Commission Technique se réserve le droit de reclasser tout joueur.
13. La Commission Technique se réserve le droit d'ajouter ou de supprimer une catégorie de classement et de modifier les tableaux en conséquence.
14. Blessures : chaque victoire ou défaite sera prise en compte pour le calcul du classement même si elle est due à une blessure. Au cas où la blessure est la suite directe d'un jeu dangereux caractérisé de l'adversaire, la victoire revient au joueur blessé. Il convient de renseigner ce fait de jeu dans la case « remarques » de la feuille de match, dûment

contresigné par l'arbitre de la rencontre. Au cas où un joueur se blesse sans qu'il y ait eu jeu dangereux caractérisé de l'adversaire, il perd la rencontre.

15. Un point « bonus » de ranking est attribué à un joueur chaque fois qu'il a disputé 10 rencontres (en championnat, en coupe ou en tournois agréés par la FSL).
16. Pour les juniors, des points « bonus » supplémentaires sont attribués lors de la participation à des tournois agréés FSL :
 - Si le joueur atteint les demi-finales ou remporte une place : 1 point « bonus »
 - Si le joueur atteint la finale : 2 points « bonus »
 - Si le joueur remporte son tableau : 3 points « bonus »

Tableaux de répartition des points pour les classements individuels

A) En cas de défaite :

	A	A1	A2	A3	B1	B2	B3	C1	C2	C3	D1	D2	D3
A	-1	-2	-3	-4	-5	-5	-5	-5	-5	-5	-5	-5	-5
A1	0	-1	-2	-3	-4	-5	-5	-5	-5	-5	-5	-5	-5
A2	0	0	-1	-2	-3	-4	-5	-5	-5	-5	-5	-5	-5
A3	0	0	0	-1	-2	-3	-4	-5	-5	-5	-5	-5	-5
B1	0	0	0	0	-1	-2	-3	-4	-5	-5	-5	-5	-5
B2	0	0	0	0	0	-1	-2	-3	-4	-5	-5	-5	-5
B3	0	0	0	0	0	0	-1	-2	-3	-4	-5	-5	-5
C1	0	0	0	0	0	0	0	-1	-2	-3	-4	-5	-5
C2	0	0	0	0	0	0	0	0	-1	-2	-3	-4	-5
C3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-1	-2	-3	-4
D1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-1	-2	-3
D2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-1	-2
D3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-1

B) En cas de victoire :

	A	A1	A2	A3	B1	B2	B3	C1	C2	C3	D1	D2	D3
A	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A1	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A2	3	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A3	4	3	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
B1	5	4	3	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0
B2	5	5	4	3	2	1	0	0	0	0	0	0	0
B3	5	5	5	4	3	2	1	0	0	0	0	0	0
C1	5	5	5	5	4	3	2	1	0	0	0	0	0
C2	5	5	5	5	5	4	3	2	1	0	0	0	0
C3	5	5	5	5	5	5	4	3	2	1	0	0	0
D1	5	5	5	5	5	5	5	4	3	2	1	0	0
D2	5	5	5	5	5	5	5	5	4	3	2	1	0
D3	5	5	5	5	5	5	5	5	5	4	3	2	1

RÈGLEMENT COUPE DE LUXEMBOURG

1. A chaque classement correspond un certain nombre de points :

Ranking	Points
A	13
A1	12
A2	11
A3	10
B1	9
B2	8
B3	7

Ranking	Points
C1	6
C2	5
C3	4
D1	3
D2	2
D3	1

2. Une équipe, composée de 4 joueurs, pourra comptabiliser un maximum de 30 points. L'ordre des classements (sans les points) doit absolument être respecté.

Exemples d'équipes à 30 points :

1) A1 2) B1 3) C1 4) D1 ou

1) A2 2) A3 3) B2 4) D3 ou

1) B1 2) B1 3) B3 4) C2 etc...

3. Dans le cas d'équipe incomplète : les 3 premiers joueurs devront comptabiliser au maximum 29 points. Le quatrième match est perdu (3-0 / 33-0). Il convient d'avertir l'adversaire, si possible, 24 heures à l'avance de cet état de fait.
4. Le nombre d'équipes inscrites par chaque Club peut être différent du nombre d'équipes inscrites en Championnat.
5. La Coupe se déroulera par tours à élimination directe. La CT organise les tirages au sort à chaque tour et indique les terrains sur lesquels doivent être disputés les rencontres. La finale se déroule chez le vainqueur de l'année passée.
6. En cas d'égalité parfaite (match – jeux – points), on appliquera les critères suivants pour départager 2 équipes :
- l'équipe ayant aligné le moins de points de ranking sera déclarée victorieuse,
 - ensuite, c'est le match disputé entre les n°1 qui départagera les deux équipes.
7. Entre chaque tour à élimination directe, des joueurs peuvent être inter-changés entre plusieurs équipes d'un même Club, à condition bien sûr de respecter la composition d'équipe mentionnée aux §2 et 3.
8. Les règles concernant les horaires / forfaits / éligibilité des joueurs / réclamations... sont les mêmes que celles en usage dans le championnat FSL par équipes.
9. Un nouveau joueur, n'ayant encore disputé aucun match officiel au Luxembourg, sera assimilé à un joueur A (13 points).



RÈGLEMENT DE BASE TOURNOIS FSL

1. Un tournoi officiel est sous la responsabilité du club organisateur.
2. Les tournois « Open » se disputeront au meilleurs des 5 jeux (PAR 11 points) et les matchs disputés entrent en ligne de compte pour les rankings des joueurs. Ceci n'est pas le cas des tournois « amicaux » dont la formule choisie est laissée à la discrétion de l'organisateur.
3. Pour l'homologation d'un tournoi, le club organisateur devra envoyer une demande à la Commission Technique de la FSL par fax ou e-mail.
4. La Fédération décline toute responsabilité quant à la participation d'un joueur non licencié. Il est laissé à la discrétion de l'organisateur de placer le joueur non-FSL dans le tableau approprié avec le numéro de tête de série en rapport avec son niveau de jeu.
5. Chaque joueur devra accepter le règlement du tournoi.
6. Le dernier classement national virtuel disponible doit être pris en compte lors de l'élaboration du tableau et l'attribution des têtes de séries.
7. Les dames s'inscrivant au tournoi devront obligatoirement participer au tableau féminin (si il y en a un) avant de s'inscrire éventuellement dans le tableau masculin.
8. Tous les joueurs qui s'inscrivent dans un tournoi devront s'informer personnellement sur les horaires des matchs auprès de l'organisateur.
9. Chaque joueur qui s'inscrit à un tournoi doit payer le droit de participation au club organisateur, même s'il ne dispute pas de match.
10. Chaque joueur, qui s'est inscrit à un tournoi officiel et qui se désiste, doit en informer l'organisateur avant la publication des tableaux. Pour un joueur qui quitte le tournoi après la publication des tableaux, quelle qu'en soit la raison, l'organisateur peut décider d'attribuer ses points de classement aux adversaires ayant subi le forfait.
11. L'organisateur devra communiquer les résultats à la Commission Technique et aux médias luxembourgeois au plus tard le lendemain du dernier jour de tournoi.
12. Toute réclamation devra parvenir à la Commission Technique au plus tard 3 jours après la fin du tournoi.
13. Pour le championnat national individuel, un joueur non luxembourgeois ne peut disputer le tableau A que si il a joué au moins une rencontre dans le championnat national par équipe.

MANUEL DU PARFAIT CAPITAIN

Les devoirs du capitaine envers son équipe et envers la Fédération :

1. **Licences :**

- vérifier que chaque joueur possède une licence à jour,
- pour un nouveau joueur, faire une demande de licence auprès de la Fédération, en y joignant une photo,
- pour les joueurs de moins de 19 ans, le port de lunettes de protection est obligatoire dès l'entrée sur le court.



2. **Médico :**

- Vérifier l'échéance du médico pour chaque joueur et arranger ou faire arranger un rendez-vous pour un renouvellement, **bien avant la date d'échéance**. Un joueur ne sera pas autorisé à jouer sans un médico valable.
- Nouveau joueur : arranger un rendez-vous. Le joueur ne pourra pas jouer **tant que la Fédération n'aura pas reçu de confirmation de l'INS**.

La date de l'échéance du médico est indiquée pour chaque joueur sur le classement interne par club, qui est distribué par la Fédération, en début de saison.

3. **Début de saison :**

- S'assurer des joueurs qui composeront votre ou vos équipes et communiquer le nombre d'équipes ainsi que le classement interne de vos joueurs à la Commission Technique de la Fédération.

4. **Match à domicile**

- S'assurer que le terrain a été réservé
- Il est conseillé au capitaine, une semaine avant chaque match, de confirmer l'heure à l'équipe adverse.
- Présenter une équipe qui respecte l'ordre des joueurs inscrits sur le classement interne par club.
- Remplir la feuille de match lisiblement, sans omettre catégorie et numéro de licences des joueurs, et s'assurer de l'envoyer à la Fédération au plus tard le **lendemain 14h par email à contact@fsl.lu**.

5. **Coupe de Luxembourg**

- La Commission Technique procède au tirage au sort des équipes et communiquera à chaque capitaine les rencontres. L'équipe citée en premier sera celle qui recevra. Elle devra s'assurer de la réservation du terrain et établir la feuille de match et l'envoyer.
- L'endroit organisé pour la Finale doit être respecté par chaque club.

6. **Résultats**

- Les résultats des rencontres de Championnats ainsi que des Tournois seront disponibles sur le site de la Fédération sur Internet : <http://www.fsl.lu>

7. **Formulaires**

De nombreux formulaires sont disponibles sur Internet en format .PDF

NUMEROS UTILES

Fédération de Squash Luxembourgeoise

B.P. 1255

L-1012 Luxembourg

Email : contact@fsl.lu

Site : www.fsl.lu

Président FSL :

HAVE, Jess

Tél bureau : 43 03 29 39

Mobile : 621 28 19 83

jhave@mac.com

**Licences, Médicos,
Résultats & Classements :**

PÉCHEUR, Eric

Mobile : 621 36 38 91

contact@fsl.lu

pecheureric@yahoo.fr

Webmaster :

KRAMER, Marcel

Tél : 81 09 36

Mobile : 691 81 09 36

marcel.kramer@education.lu

CENTRES MEDICOS AGRÉES AU LUXEMBOURG

Secteur	Médecin	Téléphone	Remarques
Clervaux	Dr SCHEER, Suzanne	95 79 79	
Differdange	M. THOSS, Roger	58 75 55	
Dudelange	M. KILBURG, René	691 89 42 30	Après 10h00
Echternach	Mme HEINEN, Daisy	72 96 76	
Esch sur Alzette	Mme POHL, Josiane	38 06 94 691 45 65 60	Tél : 13h00-14h30 (lundi ou mercredi)
Ettelbruck	Dr RIES, Gaston	81 74 24	Tél : 8h00-12h00
Grevenmacher	M. ENDERS, Matthias	75 00 92	
Luxembourg	Institut National des Sports Mme MICHAELIS Mme GILSON	247- 83422	
Mersch	Mme MULLER-MALHERBE	26 32 21 45	Tél : 7h-9h 12h-14h
Pétange	Dr FLESCHE, Christian	58 51 58	Tél : 10h00-12h00 ou 15h00-18h00
Rédange/Attert	Mme FASBINDER	23 62 03 53	
Steinfort	Mme PHILIPPE	39 50 95	Avant 19h00
Troisvierges	M. SIMON, Pierre	99 73 77	
Wiltz	M. LAUER, Philippe	95 83 05	

Notes: âgé de 12 à 18 ans, un joueur doit passer une visite médicale tous les 3 ans. Au-delà de 18 ans, la fréquence est tous les 4 ans. A partir de 30 ans, les visites médicales seront à renouveler tous les 5 ans jusqu'à l'âge de 50 ans. A partir de 55 ans, le joueur doit fournir un certificat médical établi par un docteur de son choix.

Plus d'infos sur : <http://www.sport.public.lu/fr/medico-sportif/index.html>

CONTRÔLES ANTI-DOPAGE

L'Agence Luxembourgeoise Anti-Dopage (ALAD) peut procéder à des contrôles inopinés pendant la saison lors d'un match officiel (championnat, coupe, tournoi).

Si un joueur suit un traitement médical, temporaire ou permanent, il est possible qu'une des substances soit sur la liste des produits interdits définie par l'agence mondiale anti-dopage. Dans ce cas, pour éviter toute sanction, chaque joueur doit déclarer à l'ALAD la liste des médicaments utilisés pour son traitement préalablement à tout contrôle.

Pour plus de renseignements, vous trouverez sur le site de la fédération dans la rubrique « Official documents », la procédure à suivre et les différents formulaires à remplir. Plus d'informations sont disponibles sur le site de l'ALAD : www.alad.lu

PALMARES

CHAMPIONS NATIONAUX					
HOMMES			DAMES		
Saison	Vainqueur	Finaliste	Saison	Vainqueur	Finaliste
1979/80	C. IRRTHUM				
1980/81	C. IRRTHUM				
1981/82	C. IRRTHUM				
1982/83	C. IRRTHUM				
1983/84	C. IRRTHUM		1983/84	D. MEYER	
1984/85	H. WOLTER	A. URHAUSEN	1984/85	M. CARDONI	S. THINK
1985/86	H. WOLTER	A. MULLER	1985/86	N. SCHMIT	M. CARDONI
1986/87	H. WOLTER	T. GOEDERT	1986/87	M. CARDONI	N. SCHMIT
1987/88	F. CHINETTI	D. KAYSER	1987/88	M. CARDONI	N. SCHMIT
1988/89	H. WOLTER	T. GOEDERT	1988/89	N. SCHMIT	A. WEIS
1989/90	F. CHINETTI	P. KIEFFER	1989/90	M. CARDONI	S. WOLTER
1990/91	M. THRILL	D. KAYSER	1990/91	M. CARDONI	E. KARGES
1991/92	M. THRILL	P. KIEFFER			
1992/93	M. THRILL		1992/93	E.KARGES	
1993/94	M. THRILL	D. KAYSER	1993/94	F.DONVEN	
1994/95	M. THRILL		1994/95	F.DONVEN	
1995/96	M. THRILL		1995/96	F.DONVEN	
1996/97	M. THRILL	C. MEYER	1996/97	S.DENIS	F. DONVEN
1997/98	M. THRILL	F. CHINETTI	1997/98	S.DENIS	M. SWAVING
1998/99	M. THRILL	S. ARENDT	1998/99	S.DENIS	F. DONVEN
1999/00	S. RAVAL	F. CHINETTI	1999/00	S.DENIS	F. DONVEN
2000/01	N. RAVAL	M. THRILL	2000/01	S.DENIS	F. DONVEN
2001/02	M. THRILL	P. KIEFFER	2001/02	S.DENIS	N. SIEBENALER
2002/03	-----	-----	2002/03	S.DENIS	
2004/05	S. ARENDT	M.KRAMER	2004/05	S.DENIS	N. SIEBENALER
2005/06	S. RAVAL	M.KRAMER	2005/06	S.DENIS	F. DONVEN
2006/07	S. RAVAL	M.KRAMER	2006/07	S.DENIS	F. DONVEN
2007/08	S. RAVAL	M.KRAMER	2007/08	S.DENIS	P. LINDEN
2008/09	M.KRAMER		2008/09	S.DENIS	P. LINDEN
2009/10	M.KRAMER	G.LAMESCH	2009/10	S.DENIS	P. LINDEN
2010/11	S.RAVAL	M.KRAMER	2010/11	S.DENIS	
2011/12	S.RAVAL	M.KRAMER	2011/12	S.DENIS	
2012/13	M.KRAMER	JC.SCHMIDT	2012/13	S.DENIS	
2013/14	D.HUTCHINES	M.KRAMER	2013/14	S.DENIS	F.DONVEN
2014/15	D.HUTCHINES	S.RAVAL	2014/15	S.DENIS	F.DONVEN
VETERANS			JUNIORS		
Saison	Vainqueur	Finaliste	Saison	Vainqueur	Finaliste
1984/85	A. MILLIM	M. MEYER	1984/85	J-P. WURTH	P. SCHLEIMER
1985/86	A. MILLIM	R. NUSS	1986/87	M. THRILL	Y. CIAFFONI
1988/89	P. GOEVLINGER	G. SCHMIT	1987/88	M. THRILL	G. GREGORIUS
1989/90	A. MULLER	C. IRRTHUM	1988/89	M. THRILL	D. KREMER
1990/91	H. WOLTER	C. IRRTHUM	1989/90	D. KREMER	Y. WELTER
1991/92	H. WOLTER	G. NERO	1990/91	C. WEIS	C. WEBER
1996/97	N. FREYMANN	G. HILTGEN			
1997/98	H. WOLTER	N. FREYMANN			
1998/99	P. KIEFFER	N. FREYMANN			
1999/00	N. FREYMANN	G. LAMESCH			
2000/01	P. KIEFFER	N. FREYMANN			
2001/02	P. KIEFFER	N. FREYMANN			
2002/03	F. PLEGER	J. FUNK			

CHAMPIONNAT NATIONAL PAR EQUIPES					
HOMMES			DAMES		
Saison	Champion	Deuxième	Saison	Champion	Deuxième
1982/83	LAZY LOB		1982/83	LAZY LOB	
1983/84	SCL	LAZY LOB	1983/84	LAZY LOB	
1984/85	LAZY LOB	COMMUNITIES	1984/85	SCL FINDEL	LAZY LOB
1985/86	LAZY LOB		1985/86	SCL FINDEL	LAZY LOB
1986/87	ESCH	LAZY LOB	1986/87	ESCH	LAZY LOB
1987/88	ESCH	LAZY LOB	1987/88	ESCH	LAZY LOB
1988/89	SCL	PLAYERS	1988/89	LAZY LOB	COMMUNITIES
1989/90	PLAYERS	SCL/ex aequo	1989/90	SCL	PLAYERS
1990/91	SCL	MONDORF	1990/91	ESCH	MONDORF
1991/92	MONDORF	LAZY LOB	1991/92	COMMUNITIES	SANDWEILER
1992/93	MONDORF	SANDWEILER	1992/93	LAZY LOB	SANDWEILER
1993/94	SANDWEILER	MONDORF	1993/94		
1994/95	SANDWEILER	MONDORF	1994/95	COMMUNITIES	SANDWEILER
1995/96	MONDORF	LAZY LOB	1995/96	SANDWEILER	LAZY LOB
1996/97	MONDORF	SANDWEILER	1996/97	LAZY LOB	COMMUNITIES
1997/98	MONDORF	SANDWEILER	1997/98	LAZY LOB	EIB
1998/99	SANDWEILER	PÉTANGE	1998/99	LAZY LOB	SANDWEILER
1999/00	PÉTANGE	LAZY LOB	1999/00	SANDWEILER	LAZY LOB
2000/01	COMMUNITIES	LAZY LOB	2000/01	LAZY LOB	ETTELBRÜCK
2001/02	ETTELBRÜCK	ANGELS	2001/02	LAZY LOB	COMMUNITIES
2002/03	COMMUNITIES	ANGELS	2002/03	LAZY LOB	ETTELBRÜCK
2003/04	ARLON	SANDWEILER	2003/04	ETTELBRÜCK	LAZY LOB
2004/05	ETTELBRÜCK	SANDWEILER	2004/05	ARLON	PÉTANGE
2005/06	ETTELBRÜCK	ARLON	2005/06	ARLON	BASTOGNE
2006/07	ETTELBRÜCK	ARLON			
2007/08	ARLON	SANDWEILER			
2008/09	ARLON	COMMUNITIES			
2009/10	ANGELS	SANDWEILER			
2010/11	LAZY LOB	SANDWEILER			
2011/12	SANDWEILER	PÉTANGE			
2012/13	SANDWEILER	PÉTANGE			
2013/14	SANDWEILER	PÉTANGE			
2014/15	SANDWEILER	PÉTANGE			

COUPE DE LUXEMBOURG					
HOMMES			DAMES		
Saison	Vainqueur	Finaliste	Saison	Vainqueur	Finaliste
1990/91	MONDORF	SCL	1990/91	WINNERS	ESCH
1991/92	MONDORF	MONDORF3	1991/92	SCL	LAZY LOB
1992/93	SANDWEILER		1992/93		
1993/94	MONDORF	LAZY LOB 2	1993/94	COMMUNITIES	LAZY LOB
1994/95	SANDWEILER		1994/95		
1995/96	LAZY LOB	MONDORF?	1995/96	LAZY LOB	SCL?
1996/97	MONDORF	ARLON	1996/97	LAZY LOB2	MONDORF
1997/98	MONDORF	PÉTANGE	1997/98	LAZY LOB	ETTELBRUCK
1998/99	SANDWEILER	PÉTANGE	1998/99	SANDWEILER	LAZY LOB
1999/00	MONDORF	LAZY LOB	1999/00	SANDWEILER	LAZY LOB
2000/01	MONDORF	LAZY LOB 2	2000/01	ETTELBRÜCK	COMMUNITIES
2001/02	MONDORF	ANGELS	2001/02	LAZY LOB 1	LAZY LOB 3
2002/03	ETTELBRÜCK	LAZY LOB	2002/03	LAZY LOB	ETTELBRÜCK
2003/04	SANDWEILER	ARLON	2003/04	ETTELBRÜCK	ARLON
2004/05	SANDWEILER	ETTELBRÜCK	2004/05	PETANGE	ARLON
2005/06	SANDWEILER	LAZY LOB	2005/06	ARLON	PETANGE
2006/07	ARLON	ARLON			
2007/08	SANDWEILER	ARLON			
2008/09	PÉTANGE	ANGELS			
2009/10	SANDWEILER	ARLON			
2010/11	PÉTANGE	SANDWEILER			
2011/12	PÉTANGE	SANDWEILER			
2012/13	PÉTANGE	PÉTANGE			
2013/14	PÉTANGE	SANDWEILER			
2014/15	SANDWEILER	PÉTANGE			